

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :
centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Commune de Bessé-sur-Braye

Marché d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage, ventilation, climatisation, ECS et traitement d'eau

PROCÉDURE OUVERTE

Commune de Bessé-sur-Braye, M. Jacques Lacoche, maire, mairie de Bessé-sur-Braye, BP 50001, 72310 Bessé-sur-Braye. Tél. 02 43 35 30 29. Fax 02.43.35.58.86.
Mél : marchespublics@bessesurbraye.fr
Web : http://www.sarthe-marchespublics.fr
Siret : 217 200 351 00013.
Type de pouvoir adjudicateur : collectivité territoriale.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : services généraux des administrations publiques.
L'avis implique un marché public.
Objet : marché d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage, ventilation, climatisation, ECS et traitement d'eau.
Type de marché : services.
Procédure : procédure ouverte.
Lieu principal de prestation : commune de Bessé-sur-Braye, 72310 Bessé-sur-Braye.
Durée : à compter du 1er juin 2025 jusqu'au 30 septembre 2035.
Description : le présent marché a pour objet l'exécution de prestations d'exploitation et d'entretien des installations de chauffage, de production d'ECS, de ventilation, de climatisation, de traitement d'eau y compris traitement d'eau des bassins de la piscine, des bâtiments de la commune de Bessé-sur-Braye.

Commune de Saint-Jean-d'Assé

Construction des locaux techniques avec toiture photovoltaïque

PROCÉDURE ADAPTÉE

Commune de Saint-Jean-d'Assé, M. Emmanuel Clément, maire, 6 bis, place de la Maine, 72380 Saint-Jean-d'Assé. Tél. 02 43 25 25 21.
Siret : 21720292020011.
L'avis implique un marché public.
Objet : construction des locaux techniques avec toiture photovoltaïque sur la commune de Saint-Jean-d'Assé.
Procédure : procédure adaptée.
Forme du marché :
Prestation divisée en lots : oui.
Lot 02 : gros oeuvre, installation de chantier.
Lot 03 : charpente métallique.
Lot 04 : bardage et couverture métallique.
Lot 05 : menuiseries extérieures acier, portes industrielles.
Lot 06 : plâtrerie, plafonds suspendus, menuiseries intérieures.
Lot 07 : carrelage, faïence.
Lot 08 : peinture intérieure.
Lot 09 : plomberie, sanitaires, ventilation.
Lot 10 : électricité, chauffage.
Lot 11 : installation photovoltaïque.

Avis administratifs

Communauté de communes de l'ORÉE BERÇÉ-BELINOIS
Projet de révision alléguée n° 2 du Plan local d'urbanisme intercommunal

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2024-585 en date du 3 décembre 2024, Mme la Présidente de la communauté de communes de l'Orée de Bercé-Belinois a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision alléguée n° 2 du Plan local d'urbanisme intercommunal.
L'enquête publique se déroulera du lundi 13 janvier 2025 à 9 h 00 jusqu'au lundi 27 janvier 2025 inclus à 16 h 30, soit une durée de 15 jours consécutifs.
Afin de conduire l'enquête publique, M. le Président du tribunal administratif de Nantes a, par décision n° E2400185/72 en date du 24 octobre 2024, désigné M. Gilles Frostin (ingénieur retraité) en qualité de commissaire enquêteur.
La procédure de révision alléguée n° 2 du PLU a été dispensée d'évaluation environnementale par délibération du Conseil communautaire en date du 17 septembre 2024, prise après avis favorable de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale. Cette délibération est jointe au dossier d'enquête publique.
Le dossier d'enquête publique, composé des pièces et éléments requis au titre de la procédure, pourra être consulté, pendant toute la durée de l'enquête :
- sur support papier à l'hôtel communautaire à Écommoy (1, rue Sainte-Anne, 72220 Écommoy) du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00 (fermeture le jeudi après-midi) ainsi qu'à la mairie de Teloché aux jours et heures habituelles d'ouvertures,
- sous format numérique sur le site de la communauté de communes à l'adresse suivante : www.cc-berce-belinois.fr
Un accès gratuit au dossier d'enquête est garanti par la mise à disposition d'un poste informatique à l'hôtel communautaire à Écommoy, aux horaires habituels d'ouverture mentionnés ci-dessus. Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de la communauté de communes à l'hôtel communautaire (1, rue Sainte-Anne, 72220 Écommoy) ou par mail à pluio@berce-belinois.fr
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux dates et lieux suivants :
Jours, dates, horaires, lieux :
- lundi 13 janvier 2025 de 9 h 00 à 11 h 00, hôtel communautaire à Écommoy,
- mardi 21 janvier 2025 de 9 h 00 à 12 h 00, hôtel communautaire à Écommoy,
- lundi 27 janvier 2025 de 14 h 30 à 16 h 30, mairie de Teloché.
Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra consigner ses observations et propositions et les adresser au commissaire enquêteur :
- par courrier (dépôt ou envoi au siège de l'enquête publique fixé à l'hôtel communautaire, 1, rue Sainte-Anne, BP 50019, 72220 Écommoy) adressé à M. le Commissaire enquêteur,
- sur le registre d'enquête papier prévu à cet effet et disponible à l'hôtel communautaire d'Écommoy ainsi qu'à la mairie de Teloché,
- par mail à l'adresse suivante : pluio@berce-belinois.fr en indiquant en objet : «enquête publique révision alléguée n° 2 PLU».
À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur dans les mairies de chacune des communes concernées, ainsi qu'à l'hôtel communautaire à Écommoy et sur le site internet de la communauté de communes de l'Orée de Bercé-Belinois (www.cc-berce-belinois.fr) pendant un an à compter de la date de remise de ce rapport.
À l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, la révision alléguée n° 2 du PLU sera soumise à l'approbation du conseil communautaire par voie de délibération.
Le présent avis est affiché au siège la communauté de communes de l'Orée de Bercé-Belinois (hôtel communautaire d'Écommoy), dans l'ensemble des mairies du territoire communautaire, ainsi que sur la parcelle concernée par cette révision alléguée n° 2 du PLU (sur le site du Petit Raidit, à Teloché).

Préfecture de LA SARTHE
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique
Installations classées pour la protection de l'environnement

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté n° DCPAT 2025-0001 du 8 janvier 2025, le préfet de la Sarthe a décidé d'une consultation du public concernant la demande présentée par la société COLAS France dont le siège social se situe au 1, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75715 Paris cedex, en vue d'obtenir une décision d'enregistrement au titre de la rubrique n° 2521-1 de la nomenclature des installations classées, pour la création d'une centrale mobile d'enrobage de matériaux à chaud se situant au lieu-dit «La Fripière» sur la commune du Bailleul.
Le dossier est mis à la consultation du public du jeudi 30 janvier 2025 au jeudi 27 février 2025 inclus à la mairie du Bailleul et sur le site internet des services de l'État en Sarthe www.sarthe.gouv.fr (rubriques «publications» - «consultations et enquêtes publiques» - sélectionner la commune du Bailleul).
Pendant la durée de cette consultation, le public peut formuler ses observations :
- sur un registre ouvert à cet effet en mairie du Bailleul, adresse, aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public, durant la période de consultation, à savoir :
- le lundi et jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00,
- le mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00,
- le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00,
- à l'exception des jours fériés et de fermeture exceptionnelle de la mairie au public).
en s'adressant au préfet de la Sarthe, par lettre (Bureau de l'environnement et de l'utilité publique) ou par voie électronique (pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr) en précisant dans le sujet du message électronique l'objet de la consultation. Les observations seront intégralement mises en ligne sur le site internet de l'État en Sarthe. Certaines parties des observations peuvent être anonymisées sur demande expresse.
À l'issue de la procédure, le préfet de la Sarthe prendra un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales, ou un arrêté de refus, ou engagera une instruction de la demande selon la procédure d'autorisation, assujettie à étude d'impact, étude de dangers et enquête publique.

Vie des sociétés

L'ATELIER SAINT-GERMAIN LA FLÈCHE
Dénomination : ASG
Forme : SARL (à associé unique)
Capital social : 3 500 euros
Siège social : 1, rue Saint-Germain 72200 LA FLÈCHE
Siren 844 385 310 RCS Le Mans

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 1er janvier 2025, l'associée unique et gérante a décidé de transférer le siège social, à compter de cette même date, au 9, rue Carnot, 72200 La Flèche.
Mention sera portée au RCS de Le Mans.

Pour insertion
La Gérante.

COGEP AVOCATS

23, rue du Bon-Pasteur
72000 LE MANS

ECO EENERGY
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social :
30, rue du Maréchal-Gallieni
72100 LE MANS
900 048 513 RCS Le Mans

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 19 décembre 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 30, rue du Maréchal-Gallieni, 72100 Le Mans au 759, rue du Rôti, 72530 Yvré-l'Évêque à compter du 1er décembre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérante.

Réservé aux abonnés



Parrainez un proche et recevez 100€*!

POUR VOUS

Un chèque cadeau d'une valeur de 100€

à valoir dans plus de 500 enseignes partenaires.

Retrouvez la liste sur www.cadostore.com



POUR VOTRE FILLEUL

6 mois d'abonnement au Pack Famille pour 99€

-64% sur son abonnement



Le journal et les suppléments papier livrés chez lui tôt le matin

- + L'accès à tous les contenus numériques pour lui et 4 personnes de son choix
+ Un accès à LaPlace, l'espace réservé aux abonnés, pour gagner des cadeaux et participer à de nombreux événements !

Retrouvez-nous sur laplace.ouest-france.fr

02 99 32 66 66 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8 h à 18 h CODE : S251OPFI/AP3C

Envoyez le bon sans affranchir à : Service Clients - Libre réponse 25295 35099 Rennes Cedex 9

BULLETIN DE PARRAINAGE

✓ OUI, je souhaite parrainer un proche :

1. JE CHOISIS LA FORMULE ET COMPLÈTE MES COORDONNÉES ET CELLES DU BÉNÉFICIAIRE

- Pack Famille 6 mois pour 99€ au lieu de 282€**, soit 64% de réduction
Pack Famille 3 mois pour 60€ au lieu de 141€**, soit 57% de réduction

Mes coordonnées

Form fields for parrain's name, address, phone, etc.

Les coordonnées de mon filleul

Form fields for godchild's name, address, phone, etc.

2. JE CHOISIS MON MOYEN DE PAIEMENT

- Par chèque d'un montant de 99€ ou 60€ selon la formule retenue à l'ordre de Ouest-France, à joindre par le parrain ou le filleul.
FACILE, je paie déjà mon abonnement par prélèvement et souhaite offrir ce nouvel abonnement. Le montant de 99€ ou 60€ selon la formule retenue sera alors prélevé directement sur le compte associé à mon prélèvement.

Signature field

* En chèque cadeau. ** Voir conditions sur o-f/r/abo/parrain. Délai de réception du chèque cadeau : 8 semaines maximum.
Nos données personnelles font l'objet de traitements informatiques de la part de la société Ouest-France et sont utilisées notamment pour gérer votre abonnement...

Ouest France logo and contact information for the company.

Members of the Board and Supervisory Board information.

Subscription information and PEFC certification details.